

Prolongation jusqu'en octobre 2010 du crédit conclu pour l'acquisition de Maxit (2 milliards d'euros)

La Compagnie de Saint-Gobain a signé aujourd'hui avec un syndicat de banques un avenant au contrat de financement signé en octobre 2007 pour l'acquisition de Maxit, concluant ainsi les discussions mentionnées le 22 octobre dernier à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires du Groupe pour les 9 premiers mois de 2008.

Cet avenant lui donne le droit de reporter l'échéance finale du financement, d'un montant de 2 040 millions d'euros, d'octobre 2009 à octobre 2010. Les marges de crédit prévues par le contrat ont été revues pour tenir compte de l'évolution des marchés ; à la signature de l'avenant, sur la base du taux Euribor à trois mois de 4,86% constaté aujourd'hui, le taux d'intérêt initial de ce financement est de 5,86%.

Cette opération permet au Groupe d'accroître sa flexibilité financière.

Contacts Analystes, investisseurs	Contact presse
Florence TRIOU-TEIXEIRA +33 1 47 62 45 19 Etienne HUMBERT +33 1 47 62 30 49 Vivien DARDEL +33 1 47 62 44 29	Sophie CHEVALLON +33 1 47 62 30 48